



com' une
Info

Taintignies - Rumes - La Glanerie

Juin 2016 - www.rumes-online.be

Le mot du bourgmestre



Willy 12

Chers concitoyens,

Le 22 mars dernier, nous avons vécu une journée cauchemardesque.

Après Paris, c'est notre pays qui a été frappé en plein coeur par la barbarie.

Toutes ces vies brisées, ces blessures profondes sont toutes des tragédies personnelles, familiales, sociétales. Nous continuons de penser à ces dizaines de personnes innocentes encore clouées sur leur lit d'hôpital, à ces nombreuses victimes engagées dans une convalescence physique et morale, qu'elles pressentent longue et douloureuse mais aussi parfois presque comme une résurrection.

Une renaissance grâce au travail extraordinaire des services de sécurité, grâce aux soins reçus des services secours et de toutes celles et ceux qui ont

quer sa solidarité avec les familles, en proposant un registre de condoléances et un rassemblement citoyen.

Le jeudi 24 mars, à 14h30, le Personnel s'est recueilli dans le hall de la maison communale et a manifesté son intense proximité avec les familles endeuillées, particulièrement celle de Mme Fabienne Vansteenkiste dont les petits-enfants fréquentent l'une de nos écoles et

Par respect, par amour pour nos victimes, il nous semblait important de réaffirmer que l'angoisse qui remue aujourd'hui nos entrailles n'aura pas raison de notre attachement aux valeurs qui fondent nos démocraties.

Nos enfants en première ligne

Les enfants de nos cinq écoles ont évidemment été sensibilisés par ces événements tragiques.

Par des inscriptions à la craie dans leurs cours de récréation, lors d'échanges avec leurs enseignant(e)s, ils ont exprimé leur ressenti et affirmé leur volonté de vivre dans un monde de paix dont la violence serait bannie.

Car le bruit des explosions, les cris des blessés, les sirènes des ambulances ont été entendus jusqu'à Rumes.

Lors du rassemblement devant l'administration communale, de nombreux écoliers ont amené des dessins porteurs de messages : paix, liberté, fraternité. Ils ont allumé une bougie en hommage aux victimes des attentats : un moyen de montrer que la terreur n'aura pas le dernier mot.

A nous de relever le défi

Notre pays a été blessé mais reste debout et inflexible face à ce fanatisme meurtrier.

S'ils nous amenaient à douter de l'humanité qui est en nous, alors ils auraient réussi leur crime.

S'ils nous faisaient préférer la guerre à la paix, alors ils auraient gagné leur combat.

Déjà Victor Hugo disait : « C'est par la fraternité qu'on sauve la liberté ».

A nous de le démontrer !

Michel CASTERMAN



la crèche communale. Madame Vansteenkiste aurait dû achever son service à 6h du matin, ce 22 mars. Après une nuit de travail, elle avait accepté de prolonger de deux heures sa prestation au check-in de l'aéroport pour aider un collègue.

Sa générosité lui a été fatale. Chaque situation, nous le savons, est singulière.

Mais toutes se rejoignent dans leurs conclusions : c'est tout un tissu de relations humaines qui se trouve brutalement meurtri par ces séparations et ces mutilations.

Le vendredi 25 mars, des citoyens se sont rassemblés devant notre maison communale pour vivre un moment d'unité, en communion avec les familles endeuillées et blessées.

Une unité transfrontalière concrétisée par la présence de MM. Christian Devaux et Philippe Delcourt, maires des communes amies de Mouchin et de Bachy, qui avaient été fort sensibles à nos messages de solidarité lors des attentats de Paris, en novembre dernier.

Comme les innombrables manifestations de soutien, celles que nous avons mises sur pied chez nous sont peu de chose en regard des souffrances subies. Elles sont pourtant essentielles.



oeuvré dans des conditions dantesques pour adoucir, autant que possible, les effets des lésions subies.

Nous pouvons être fiers de toutes ces personnes qui se sont données, corps et âme, pour leurs semblables et leur permettent ainsi de retrouver le courage de l'avenir.

Malgré ces actes d'amour, toutes les victimes, à des degrés divers, ont vécu l'enfer et n'en sortent pas indemnes.

Leurs souffrances sont les nôtres.

Notre commune unie à nos victimes et leurs familles

Notre commune a voulu mar-

Sommaire	
Le mot du bourgmestre	1
Hommage	1
Travaux Notelé	2
Logement Fête nationale	3
CPAS Agriculture Culture	4
Etat civil Patrimoine	5
Bibliothèque	6
Administration	7
Enseignement	7
Petite enfance inondations	8
Environnement	9
Mobilité Dév. Rural	10
Commémoration	10
La parole aux groupes PNPE	11
Sport	11
Infos diverses	12

Hommage

*Comme le temps s'en va d'un pas précipité !
Il semble que nos yeux, qu'éblouissait l'été,
Ont à peine eu le temps de voir les feuilles vertes.*

Victor Hugo

Manon a rejoint les étoiles...

C'était la consternation, le lundi 23 mai, chez les membres du personnel et les parents des enfants de notre crèche communale, violemment et durement éprouvés par le dramatique accident qui venait, la veille, d'emporter l'une des leurs, notre jeune puéricultrice Manon Dufour.

Manon était une fille charmante, sympathique à souhait, qui respirait la joie de vivre.

Elle avait, en mai 2014, rejoint l'équipe de la crèche où la qualité de son travail faisait l'unanimité.

Y exerçant un temps partiel, elle complétait sa semaine à la crèche « Au fil de l'eau » à Tournai et effectuait aussi régulièrement du baby-sitting dans la région.

De nature sportive, dévouée, chaleureuse, Manon mettait dans son travail un cœur énorme et une tendresse que lui rendaient bien les bambins qui lui étaient confiés.

Elle avait 23 ans et toute la vie devant elle.

Mais aujourd'hui, déjà aujourd'hui, il nous faut lâcher sa main et rêver à ce qui fut.

Son départ inopiné laisse sa famille submergée de douleur.

Comment pourrions-nous lui dire, avec Eluard, que « la nuit n'est jamais complète » ?

Il lui faudra du temps pour que la vie ait à nouveau la saveur du partage.

Simplement, mais vraiment de tout cœur, nous lui exprimons notre sincère proximité en ces moments difficiles à vivre.



La drève des marronniers fait peau neuve...



Comme vous l'avez appris dans un précédent bulletin communal, les marronniers de la drève du même nom, étaient malades.

Et le diagnostic des spécialistes était sans appel : l'abattage s'imposait et le choix de nouveaux marronniers pour une replantation était à exclure ! C'est aujourd'hui chose faite. Sur les conseils d'ingénieurs de la Région wallonne, ce sont des tilleuls à grandes feuilles (*Tilia platyphyllos* - espèce mellifère) qui viennent d'être plantés.

Un relifting complet de la drève est prévu, esplanade (devant les maisons) y compris,

afin de rendre un peu de lustre à ce coin patrimonial de Taintignies. Un nouvel éclairage sera également installé.

Nous y placerons un hôtel à insectes, comme des citoyens l'ont suggéré.



Electricité : renforcement du réseau

A plusieurs reprises, et récemment encore, des pannes d'électricité ont perturbé durablement la vie de nos concitoyens de Taintignies.

Nous avons réagi auprès de la Direction de l'AIEG et demandé de mettre rapidement en oeuvre des solutions qui puissent, en cas de panne, déclencher « un plan B » qui évite une rupture démesurée de l'alimentation des foyers.

Trois cabines de pontage permettront demain de prendre le relais en cas de problèmes.

Par ailleurs, l'alimentation du hameau de Sartaigne à Rumes, qui était sujet à de fréquentes et gênantes chutes de tension, a aussi été renforcée.

La pose d'une tresse a permis de réintégrer les normes que chaque citoyen est en droit d'exiger. Des tests sont en cours afin de vérifier si la situation a retrouvé toute sa normalité.



Un lifting bien nécessaire !

En août 2015, des pluies importantes étaient à l'origine d'inondations dans plusieurs propriétés du bas de la rue Ecuelle. En concertation avec la Cellule Hydrologie de la Province, nous avons décidé de procéder à un curage complet du ruisseau des Prés, qui réceptionne l'essentiel des eaux pluviales des rues Bonnet, Wattimez et Ecuelle.

Ce travail a permis d'évacuer tous les obstacles qui ralentissaient l'écoulement normal de l'eau, singulièrement en période de grosses pluies.

Ce travail sur la partie communale (de la Rue Ecuelle jusqu'à la limite avec la commune de Brunehaut) a été également entrepris sur la partie provinciale (sur la commune de Brunehaut jusqu'à l'Escaut).



Cimetière de La Glanerie

Les travaux d'extension du cimetière de La Glanerie sont quasiment terminés. La pose de caveaux et caves-urnes est terminée (pour la première partie). Il nous reste à finaliser les espaces verts et les allées.



Notélé

Notélé au service d'une région et de ses habitants



18h : Le Journal

C'est LE rendez-vous incontournable pour savoir ce qu'il s'est passé aux quatre coins de la Wallonie picarde avec nos reportages, nos invités et nos journalistes en duplex sur le terrain quand l'actualité le justifie. Il est diffusé du lundi au vendredi à 18h00 et le samedi à 13h00.



18h25 : Un village

Chaque semaine, en cinq épisodes, la rédaction vous invite à la découverte d'un village. En janvier dernier, Taintignies a ainsi pu se faire connaître de Comines à Enghien. Rumes et La Glanerie auront leur tour. Notre territoire, c'est plus de 200 villages, villes et quartiers qui méritent d'être découverts par tous.

L'info en continu

L'actualité ne s'arrête jamais et le site Internet de la chaîne propose un fil info mis à jour régulièrement. Ce fil info est disponible également via l'application « Notélé news » téléchargeable gratuitement sur vos Smartphones et tablettes.



Le monde associatif très dynamique à Rumes trouve aussi écho de ses activités dans « Si on sortait » et « Biscotos », les magazines culturel et sportif de votre télé régionale. Dans les semaines et mois à venir, nos équipes ne manqueront pas d'être présentes sur votre territoire, lors de la moisson à l'ancienne à La Glanerie, pour les traditionnelles cérémonies commémorant la Libération, à l'fiète de l'pentière et au festival de la BD.

Tous les **mardis à 20h**, Notélé propose un dossier d'investigation sur les enjeux de la Wallonie picarde ou la diffusion de théâtre et cabaret dialectal ou encore de concerts. C'est ainsi que nous avons pu proposer la pièce de la troupe des nouveaux troubadours de Rumes mais aussi l'intimiste portrait de Kévin Deffosse dont la tournée du spectacle autobiographique « Pigeons » a été un succès.



Samedi 13h15 : Wapirates de l'Infaux

Un duo qui, chaque samedi, jette un regard décalé sur l'actualité avec une revue de presse déjantée et un envoyé très spécial.



COMMENT CONTACTER NOTELE ?

Notélé, télévision de la Wallonie Picarde

Rue du Follet 20
7540 KAIN
+32 (0)69.89.19.19
www.notele.be
notele@notele.be



Rédaction générale :
Rédacteur en chef, Gaëtan Lebailly
069.89.19.33
redaction@notele.be



Direction :
Directeur Général, Manu Guevart
069.89.19.19
direction@notele.be



Rédaction culturelle :
Cheffe de service, Chantal Notté
069.89.19.44
culture@notele.be



Rédaction sportive :
Chef de service, Gaël Lebrun
069.89.19.46
biscotos@notele.be



Journaliste de proximité :
Journaliste de référence
Emilien Olivier
069.89.19.38 - 0476.47.96.14
e.olivier@notele.be

Garde de la Rédaction :
joignable 7j/7 et 24h/24
si vous êtes le témoin d'un fait divers :
0477.58.58.31

La résidence de la Baille inaugurée

Un peu plus d'un an après l'inauguration de sept logements sociaux au clos Saint-Pierre à Rumes, c'est un projet de développement rural qui a vu son aboutissement le 12 décembre dernier. Le bourgmestre Michel Casterman a en effet coupé le ruban de la nouvelle Résidence de la Baille en compagnie des députées régionales Véronique Waroux et Ma-

thilde Vandorpe, permettant ainsi à huit personnes ou couples de seniors de s'installer dans des maisons de qualité flambant neuves.

La situation idéale de la résidence reliée au centre du village par un sentier facilitera les déplacements vers la maison communale, les commerces, voire la bibliothèque.

Rappelons qu'un tel projet, outre le

fait de permettre à ces personnes de déménager vers des logements de plus petite taille et nécessitant donc moins d'entretien, remettra sur le marché immobilier quelques maisons qui pourront faire le bonheur de nouvelles familles.



L'A.I.S. : et pourquoi pas vous ?

Dans le cadre de la gestion des logements inoccupés de notre entité, une nouvelle piste pourrait intéresser certains propriétaires. En effet, la Commune de Rumes est affiliée à l'asbl Tournai Logement. Il s'agit d'une Agence Immobilière Sociale (A.I.S.) qui prend en gestion certains immeubles en vue de les louer, tout en garantissant au propriétaire le paiement des loyers.

Les garanties de l'AIS pour le propriétaire sont les suivantes :

- Gestion du bien par l'AIS : recherche d'un locataire, rédaction des baux et états des lieux, suivi des obligations du locataire, conseils et informations aux propriétaires.
- Paiement du loyer garanti.
- Couverture des vides locatifs.
- Suivi de l'entretien du bien par le locataire et remise en état en cas de dégradation.

D'autres avantages comme l'exonération du précompte immobilier et de la taxe sur les logements inoccupés sont à prendre en compte.

Dans le cas où des rénovations sont à effectuer dans le logement, l'AIS peut aider dans la constitution d'un dossier de demande de prêts à taux 0 et de subsides auprès du Fonds du logement wallon.

Si vous souhaitez davantage de renseignements, nous vous invitons à prendre contact avec Madame Isabelle Decubber, conseillère logement de notre commune (069/64.93.86) ou directement avec l'AIS Tournai Logement : Madame Catherine Dallenne (0497/39.56.07).

Bruno DE LANGHE

Permanence pour les locataires de la Société de Logements du Haut Escout

Afin de permettre aux locataires de fournir les documents nécessaires au calcul du loyer de l'année 2016, une permanence est organisée par la SLHE le jeudi 18 août 2016 de 10h à 11h à l'Administration communale de Taintignies.



Un détail des documents à remettre a été adressé aux locataires dans le courant du mois de juin.

Fête nationale



Jeudi 21 juillet

10h15 : Te Deum en l'Eglise Saint-Amand à Taintignies

Dépôt de gerbes aux monuments :

9h30 : Rumes - 10h : Taintignies - 11h : La Glanerie

11h30 : Apéro musical animé par Fabien Bauduin

12h30 : Barbecue géant (Adulte 10€ / Enfant 5€)

Réservations : Caroline 069/64.93.86 - Jérôme 0476/67.04.94

14h - 22h : Marché aux puces

(emplacement gratuit - pas de réservation)

18h30 : Concert de «Zikadonf Fanfare» de Tournai

23h : Feu d'artifice offert par le Bourgmestre et les Echevins

Renseignements : Administration communale 069/64.81.65



Le CPAS de Rumes participe à l'effort national pour l'accueil des demandeurs d'asile

Mise en contexte

2015, et particulièrement la période d'août à décembre, a connu une crise migratoire exponentielle que notre pays n'avait plus vécue depuis 2000.

Ainsi, ce sont 44.760 personnes (35.476 dossiers) qui ont introduit une demande d'asile en Belgique, dont la plupart issues de pays à conflits armés : Irak, Afghanistan et Syrie.



Les personnes qui demandent ainsi la protection internationale de la Belgique ont le droit d'être accueillies dans une structure d'accueil au sein de laquelle elles bénéficient d'une aide matérielle qui leur garantit de mener une vie conforme à la dignité humaine. Elles se voient donc attribuer, de manière générale, une place d'accueil en centre communautaire pendant quelques semaines et, ensuite, un logement individuel.

Les logements individuels sont mis à disposition et gérés par les CPAS. Ils portent le nom d'Initiatives Locales d'Accueil (ILA). Il s'agit souvent d'habitations unifamiliales meublées et équipées par le CPAS fonctionnant sur le même principe que les centres communautaires. Elles sont agréées et subventionnées par FEDASIL. La seule différence est que le couvert n'est pas fourni : les résidents reçoivent un pécule (argent de poche) qui doit leur servir à assurer leurs besoins journaliers.

C'est le CPAS qui se charge de l'accom-

pagnement complet des demandeurs d'asile et répond à leurs besoins selon les normes édictées par FEDASIL.

Ils y restent uniquement jusqu'à l'aboutissement de leur procédure : reconnaissance ou pas d'un statut de réfugié ou de protégé.

Alors que, en juillet 2015, FEDASIL (agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile) dénombrait 16.200 places d'accueil, tous réseaux confondus, il a fallu déployer une énergie sans pareille pour élargir la capacité d'hébergement des demandeurs d'asile à 36.200 places (chiffre au 31/12/2015). C'est la raison pour laquelle le Gouvernement a, dès le 28 août 2015, incité à la création de nouveaux centres communautaires, lesquels ont été ouverts par la Croix Rouge ou des investisseurs privés, mais aussi d'Initiatives Locales d'Accueil. C'est ce qui a conduit le Secrétaire d'Etat à l'Intégration, Théo Francken, à adresser, en décembre 2015, un courrier aux 589 bourgmestres du territoire national leur annonçant la parution prochaine d'un plan de répartition des demandeurs d'asile sur l'ensemble des communes belges, assorti d'un nombre minimal de places d'accueil à ouvrir individuellement sous peine de sanctions financières.

Et à Rumes ?

Dès 2001, pour répondre à la crise migratoire de 2000, le CPAS de Rumes a ouvert

à Taintignies une ILA pour une famille de demandeurs d'asile.

La structure d'accueil d'abord située dans une maison louée à cet effet à la Société de Logements du Haut-Escaut, a finalement migré, en 2003, dans une habitation achetée par le CPAS et financée grâce aux subsides reçus de FEDASIL.

En 2010, suite à un nouvel appel fédéral, c'est une seconde ILA unifamiliale qui voyait le jour à Rumes, dans une autre maison louée à la Société de Logements du Haut-Escaut.

Le 1^{er} avril 2014, sur décision de la Secrétaire d'Etat en fonction, Maggie De Block, l'ILA de Taintignies était fermée, comme bon nombre de ses pareilles dans le pays, le nombre de demandeurs d'asile étant en nette diminution et les centres communautaires fédéraux étant jugés suffisants.

Quelle réponse à l'afflux de demandeurs d'asile en 2015 ?

Afin de répondre à l'appel national lancé par le Gouvernement en août 2015, le CPAS a examiné la possibilité de rouvrir une deuxième ILA.

Sa maison de Taintignies étant occupée par des locataires, il faut trouver une habitation à louer.

C'est alors que la Commune de Rumes accepte de mettre à sa disposition un appartement, lequel est adapté aux

normes édictées par FEDASIL grâce au concours de quelques ouvriers communaux que nous remercions pour le travail accompli.

Le 18 janvier dernier, FEDASIL agréée cette nouvelle ILA.

Depuis lors, la maison achetée en 2003 est devenue libre d'occupation et est également de nouveau agréée comme ILA en date du 27 avril.

Le CPAS de Rumes dispose donc aujourd'hui d'une capacité d'accueil de 3 ILA, respectivement pour des familles de maximum 5, 4 et 3 personnes. De quoi satisfaire les normes qui seraient imposées à notre Commune par le plan de répartition annoncé.



Martine DELZENNE et Sophie DELAUNOIT

APPEL AU BENEVOLAT

Si vous parlez l'arabe classique et avez un peu de temps à donner, n'hésitez pas à vous manifester auprès de notre CPAS dont le personnel souhaiterait faciliter sa communication avec les résidents des ILA qui parlent cette langue. (069/64.99.22. ou martine.delzenne@hotmail.be). Merci d'avance !

Agriculture

Le Conseil communal solidaire de l'agriculture traditionnelle

Le secteur de l'agriculture joue un rôle majeur au sein de notre société.

Ce n'est que lorsque des crises éclatent que nous en prenons vraiment conscience.

Régulièrement mis en difficulté (volatilité des marchés, baisse de revenus, crise du lait et de la viande, normes phytosanitaires, concurrence internationale, ...), nos agriculteurs peinent à vivre de manière autonome de leur travail.

Ces conditions font que l'agriculture traditionnelle est ainsi mise en péril dans le respect de ses piliers tels le respect de l'environnement, la rémunération juste et la garantie des conditions de travail, à contrario des modèles de production intensifs.

A l'heure où se négocie le fameux Traité transatlantique entre l'Union Européenne et les USA, dont nous avons

déjà dénoncé les enjeux et les risques, il nous semble important de prévoir une exception pour l'agriculture au niveau de l'application des règles du commerce et du libre-échange dans les traités internationaux, comme cela a déjà été fait pour la culture.

Ces mesures sont prévues pour maintenir et développer une production agricole viable, reflétant les spécificités agricoles, les identités et cultures locales tout en maintenant la richesse de la vie rurale.

Le Conseil communal unanime a décidé de s'engager dans ce sens en adhérant à une charte qui a déjà été validée par le GARA, le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale du Parc Naturel des Plaines de l'Escaut.



Comme dans la défense de tout projet d'avenir ambitieux, c'est ensemble que nous sommes plus forts.

Nous vous invitons à signer la charte en allant sur le site: <http://www.exceptionagricole.be/>

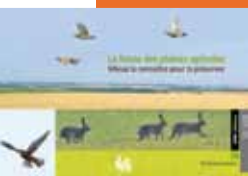
La faune de nos plaines agricoles : de la connaissance à la préservation

Nos champs sont aussi des espaces de vie pour la petite faune. Cette nouvelle brochure éditée par la Région wallonne a pour but d'aider à la reconnaissance des espèces communes qui y sont présentes et également à identifier leurs besoins vitaux en termes d'habitat et de nourriture.

Elle est destinée principalement aux agriculteurs, mais pas uniquement, en contact permanent avec la faune des plaines.

Un ouvrage utile pour éviter l'aggravation de leur déclin qui nous serait préjudiciable.

SPW/EDITIONS - DG03
76 pages - Gratuit
Pour commander : 081/33 51 80
com.dgarne@spw.wallonie.be



Culture

Exploration du monde : saison 2016-2017



La première saison « d'Exploration du Monde » à la Maison de Village de La Glanerie après vingt ans de présence au hall Fernand Carré s'est bien déroulée. Après quelques petits réglages bien nécessaires, les habitués du cycle « découvertes » ont apprécié la convivialité du lieu.

La saison 2016-2017 nous fera une fois de plus découvrir des contrées souvent méconnues. Le premier conférencier, Pierre Regior, nous emmènera le 21 octobre en terre d'Arménie à la rencontre de ses habitants et de leur exceptionnelle histoire.

François Picard nous présentera le 9 décembre Angkor, la plus grande ville du monde au ... 13e siècle. A l'époque, ses religions, ses arts et ses traditions rayonnaient sur une vaste région. Nous revivrons sa fascinante histoire : naissance, apogée et déclin mystérieux !

La première séance de 2017 se déroulera le 13 janvier et verra Jean-Claude Forestier nous présenter les Iles Shetland où les vents emportent autant la pluie que le soleil. Les rigueurs du climat n'empêchent pas l'attrait pour une vie paisible marquée par un ressenti de liberté fort apprécié !

La séance du 17 mars nous emmènera à l'autre bout du monde puisque Jean Charbonneau nous invitera en Australie pour partager une grande aventure à travers la belle nature du Nord tropical.

Vous pouvez bien sûr assister à une seule soirée, mais nous ne saurions trop vous recommander de prendre un abonnement aux quatre séances (à des conditions particulièrement intéressantes !). Toute information peut être obtenue au sein de notre Administration communale (069/64 81 65) ou auprès de l'Echevin de la Culture (bruno.delanghe@gmail.com).

D'octobre 2015 à avril 2016

Naissances

Octobre

LEMAIRE Célestine de Rumes
JACOBS Raphaëlle de La Glanerie
DELFOSSÉ Rose de Taintignies
SADIN Olivia de Rumes

Novembre

DUFRENNE Nina de Taintignies

Décembre

AVET Capucine de Rumes
DELVALLEZ Maddy de Taintignies
DE WAELE Ethan de Rumes
DUBRUNFAUT Louise de Rumes

Janvier

LEROY Célestin de Taintignies
MARCY Lally de Taintignies
GRAVELINE Eden de La Glanerie
PRAT Léandre de Taintignies

Février

ROOSENS Elya de Taintignies
ROOSENS Emma de Taintignies
TOMME Eden de Rumes
BLAIRVACQ PERSONNE Elisa de Taintignies
SAUVAGE Julia de Taintignies
HERMANT Alexis de Taintignies

Mars

LAGAËSE Tania de Rumes
DEBAISIEUX Rose de Taintignies
CARRÉ Robin de Rumes

Avril

JAYER Eléa de Taintignies
LAMANT Martin de La Glanerie

SZCZESNY Eliott de Rumes
DUMONT Baptiste de Taintignies

Toutes nos félicitations aux heureux parents !

Mariages

Avril

WILFART Corentin et CHANDARAS Louise de Rumes
SANCHEZ MUÑOZ Juan et DAUBECHIES Virginie de Taintignies
DELVAL Loïc et POTTIER Tiffany de Taintignies

Tous nos vœux de bonheur à ces nouveaux couples !

Décès

Novembre

DUHAYON Jean de Taintignies
LEMPEREUR Fabiola de Taintignies
DUROISIN Chantal de Rumes

Décembre

WILFART Christophe de Taintignies
CARIN Julia de La Glanerie
DESMONS Nestor de Rumes
GUELTON Claude de Taintignies
LARSY Jacqueline de Taintignies

Janvier

MINET Henri de La Glanerie
CARLIER Pauline de Rumes
COLASSE Nathalie de Taintignies
RIQUET Albertine de Taintignies
COURTENS Bertha de Taintignies

DESQUILBET Jean-Claude de Taintignies
MERCIER Claire de Taintignies
RIQUET Anne de Taintignies

Février

SEGHERS Elisabeth de La Glanerie
LEFEBVRE Lucien de Rumes
JURION Roland de Rumes
DUHAYON Emmanuel de Rumes
HANOTTE Paulette de Rumes
CARRÉ Géraldine de Taintignies
PLATEAU Gérard de La Glanerie

Mars

MARTINAGE Thérèse de Taintignies
DETAVERNIER Françoise de La Glanerie

Avril

DELBECQ Alfred de Taintignies
HAVET Madeleine de Rumes
GYRE Josiane de Taintignies
DEBAISIEUX Roger de Taintignies

Avec nos sincères condoléances aux familles endeuillées.

Accueil des nouveaux habitants

Comme chaque année, nous avons accueilli nos nouveaux habitants lors d'une soirée qui leur était spécialement consacrée le 25 février et au cours de laquelle nous leur avons remis un petit présent de bienvenue. C'était l'occasion pour nos quelques 269 nouveaux venus de faire connaissance avec les représentants communaux, les différents services,... leur nouvelle commune et c'est en partageant le verre de l'amitié que s'est clôturée cette agréable rencontre. Grâce à eux Rumes comptabilisait 5167 habitants au 1^{er} janvier 2016.

Patrimoine

Notre patrimoine mis en valeur

Depuis près d'un demi-siècle, le Département du Patrimoine du Service Public de Wallonie répertorie sur l'ensemble de la Région wallonne les biens immobiliers qui présentent les caractéristiques d'une époque ou d'une région. Le but de cet inventaire est de faire connaître les spécificités patrimoniales du bâti de chaque commune.

Lors des visites sur le terrain, les historiens de l'art analysent les bâtiments au travers de critères bien précis tels l'authenticité, la rareté, la typologie ... Ces mêmes bâtiments doivent également présenter un intérêt archéologique, architectural, artistique, historique ou encore paysager.

Ce véritable travail de fourmi a été réalisé chez nous par Thérèse Van Den Noortgaete, attachée à l'inventaire au SPW et a été présenté en mars lors d'une exposition dans les locaux de notre bibliothèque. L'inventaire de la commune de Rumes a été mené au cours de l'année 2014. Après une prospection systématique de terrain, 38 biens reflétant l'identité des trois villages de l'entité ont été inscrits à l'inventaire (www.ipic.be).

Le territoire essentiellement rural offre naturellement des témoins architecturaux liés au domaine agricole. D'un point de vue chronologique, l'essentiel du patrimoine relève des

XVIIIe et XIXe siècles. Les styles classique tournaisien et néo-classique sont les plus illustrés même si l'architecture de la première moitié du XXe siècle est également bien présente.

Vous trouverez ci-dessous trois des biens issus de l'inventaire réalisé par Thérèse Van Den Noortgaete.

Ferme de Mr et Mme Decubber - Rue du Sentier 129

En retrait de voirie, ancienne petite ferme semi-clôturée du 19e siècle dont les composantes rénovées conservent leur lisibilité typologique et présentent une homogénéité par l'usage de la brique et des tuiles en toitures prises entre pignons débordants. Hormis le logis remanié, la grange en large et les anciennes étables appartiennent au début du siècle comme le rappelle le millésime de 1812 dessiné en briques au pignon à rue. Unique dans la commune et bien préservé dans le mur extérieur des étables, un motif décoratif en briques noires figurant deux coeurs encadrant un calvaire préserve son authenticité et une réelle qualité patrimoniale.



Ferme de Mr et Mme Christiaens - Rue du Crinquet 36



Signalée à front de voirie par sa grange en double large autrefois millésimée de 1801 au pignon, ferme dont les composantes construites en briques sous toitures de tuiles

anciennes à coyaux et pignons débordants s'organisent autour d'une cour pavée. Amputé de sa tour-porche et du chartil bâti en retrait, cet ancien quadrilatère du début du 19e siècle conserve trois ailes complètes et homogènes.

Dans la cour, à gauche, le logis bas, blanchi en façade, est longé d'un trottoir dallé et étire dix travées de baies à arc surbaissé. En retour et à côté de l'entrée, deux corps d'étables préservent principalement leur volumétrie, les percements étant récents pour la plupart: seule une arcade en anse de panier desservant autrefois un passage secondaire ainsi qu'une porte à encadrement de bois subsistent dans le bâtiment en fond de cour. La grange, dont la toiture a été rabaissée, est montée sur un soubassement en pierre de taille, greffée de contreforts talutés ou triangulaires et ouverte par quatre portails, dessinés en anse de panier et ourlés d'une archivolte de briques.

Ferme d'Etreelles de Mr et Mme Baudens - Rue de Florent 8



Isolée au cœur de ses prairies marquant la lisière du village, la Ferme d'Etreelles est un vaste quadrilatère autrefois daté de 1810 par briques colorées au pignon de la grange. Les différentes composantes

sont groupées autour d'une vaste cour cernée de larges trottoirs et accès pavés. Elles sont caractérisées par l'homogénéité de volumes et de matériaux ainsi que par l'ampleur de leur développement, à l'image des façades du logis ou de l'aile des étables qui comptent respectivement quinze et douze travées rythmées de manière régulière.

Il en est de même pour la grange, imposante, organisée en triple large. A rue, l'aile d'entrée offre un front quasi aveugle de part et d'autre du passage charretier cantonné de chasses-roues et portant le nom du lieu sur le linteau métallique. Outre quelques dépendances accolées en appentis, un jardin accompagne le logis.

Les animations

L'atelier Kraft

La bibliothèque a organisé le 19 mars et le 28 mai deux ateliers autour de la technique du Kraft armé.

Nos bibliothécaires ont découvert cette technique grâce au livre «Poésie de papier» acheté pour le rayon «activités manuelles» de la bibliothèque. Elles ont trouvé ces réalisations tellement jolies qu'elles ont eu envie de les faire découvrir aux usagers de la bibliothèque.

Cela a été rendu possible grâce à Christelle Carlier, une citoyenne de Rumes pleine de créativité, qui a accepté d'animer ces deux ateliers.

Merci à elle et aux nombreuses personnes présentes pour savourer ce chouette moment de création!



L'atelier jeux de société

Le samedi 9 avril, nous organisons, en partenariat avec le magasin de jouets «Mômes en délire» d'Obigies, une matinée jeux de société en famille! Une petite vingtaine de familles ont ré-

pondu présent. Une ambiance vraiment sympa et conviviale à retrouver dès que possible !!



L'atelier «D'un livre à la main»

L'atelier «D'un livre à la main» est proposé aux enfants de 6 à 10 ans un mercredi par mois de 14h30 à 16h à la bibliothèque.

Ils sont invités à venir écouter de jolies histoires sur un thème chaque fois différent et à participer à un atelier de création autour de ce thème.

Notre nouvelle animatrice Magali part de la lecture de plusieurs albums pour



ensuite laisser les enfants exprimer leur créativité au moyen de différentes techniques artistiques...

Malle à idées pour les vacances

Le samedi 14 mai, Frédéric de la Librairie Decallonne, est venu nous présenter quelques romans coups de cœur de ce début d'année 2016.

Il nous a également parlé des points forts et spécificités de différents guides touristiques.

Les lecteurs ont ensuite été invités à partager leur dernière lecture coup de cœur avec l'assemblée... Merci à tous !



Quelques dates...

- *Fermeture estivale* les jeudi 21, vendredi 22 et samedi 23 juillet et du samedi 6 au samedi 13 août.
- *L'atelier créatif «D'un livre à la main»* (pour les enfants de 6 à 10 ans, de 14h30 à 16h) Les mercredis 28 septembre, 26 octobre, 30 novembre et 21 décembre.
- *L'atelier aquarelle* de 9h à 12h à la Maison de Village (5 euros/atelier/pers.) Les samedis 23 juillet, 13 août, 3 septembre, 15 octobre et 12 novembre.
- *Les ateliers jeux* (pour les enfants de 6 à 12 ans, de 14h30 à 16h à la Maison de Village) Les mercredis 21 septembre et 19 octobre.

Des compagnes pour mes roses

Isabelle Luyten – Olikier de La Glanerie a récemment présenté à la Maison de Village de ... son village un deuxième livre consacré à sa passion : les roses. Ce dernier fait suite au premier ouvrage qu'Isabelle nous avait présenté l'an dernier « Roses : les meilleures variétés pour petits jardins ».

« Des compagnes pour mes roses » présente une foule d'idées d'associations entre roses et autres fleurs et plantes de nos jardins. Beaucoup de jardiniers concentrent souvent leurs roses dans une « roseraie » qui semble bien triste une fois la floraison terminée. Dans son ouvrage, Isabelle présente, photos à l'appui, le mariage de sa fleur préférée avec des géraniums, des digitales, des fleurs vivaces, annuelles ou bisannuelles, ...



Les amateurs de beaux jardins présents le 22 avril dernier n'ont pas manqué de poser de nombreuses questions à la conférencière d'un soir qui s'est déjà mis à la rédaction de son ... troisième livre à paraître l'an prochain !

N'hésitez pas à vous procurer les ouvrages d'Isabelle et à consulter son blog : « A little bit of paradise ».

Bruno DE LANGHE

Site Internet de la bibliothèque

www.bibliorumes.com



La bibliothèque a également une page facebook : vous pouvez l'atteindre en tapant dans le moteur de recherche de facebook : Bibliothèque communale de Rumes / Ludothèque Rumaticub

Remise des prix du concours photos 2015

Le concours photos organisé l'an dernier par notre bibliothèque a connu un beau succès de participation. Le sujet « Les livres font voyager, les voyages font lire » a manifestement inspiré bon nombre de lecteurs puisque le jury composé de Valérie Vanoudewater du Parc naturel des Plaines de l'Escaut, de Sibylle Dekeyser de la DH et d'Emilien Olivier de NoTélé a dû opérer un choix difficile parmi quelques 93 clichés.

Le premier prix a été attribué à Daniel Ghislain, le deuxième à Patrice Ockerman et le troisième à Isabelle Maes. Le Prix du Parc Naturel va à Marie-Christine Denauw et celui du Bourg-

mestre à Claude Delgrange. Les lecteurs ont également pu effectuer leur choix puisque tous les clichés ont été affichés à la bibliothèque. Et là aussi, c'est Daniel Ghislain qui a décroché la palme. Tous ces lauréats ont été récompensés lors d'une remise des prix qui s'est déroulée dans le cadre de l'accueil des nouveaux habitants le 25 février dernier. Félicitations à eux bien évidemment, mais également à tous les participants. Nos bibliothécaires s'activent d'ores et déjà à la préparation de notre quatrième concours !



1^{er} prix et prix des lecteurs
Daniel Ghislain



2^e prix - Patrice Ockerman



3^e prix - Isabelle Maes



Prix des Plaines de l'Escaut
Marie-Christine Denauw



Prix du Bourgmestre - Claude Delgrange



Passage de témoin au service urbanisme

Engagée au sein de notre Administration communale en juin 1978, Anne-Marie est surtout connue des citoyens rumois par sa présence au service urbanisme dont elle a pris la tête en 1987. Soucieuse d'apporter les réponses adéquates aux citoyens, architectes, promoteurs ... qui venaient la consulter, elle y a développé une expertise pointue. Lectures, recherches, formations, conférences, rencontres... : variées ont été pour elle les manières d'acquérir une expérience qui lui permettait d'aborder avec pertinence les multiples facettes d'une tâche complexe, exigeante et en permanente évolution, tout comme les textes de référence. Anne-Marie savait prendre du temps pour écouter, conseiller, suggérer, aider à compléter les documents ... et trouver ainsi un équilibre, toujours délicat, entre les attentes des demandeurs, les règlements de référence et ... le

poids d'un investissement humain important. Nous tenons ici à la remercier très chaleureusement pour la qualité de son engagement au service de notre population et lui souhaitons une heureuse et passionnante retraite.

Au cours de ses derniers mois, Anne-Marie a accueilli et formé dans son service une jeune stagiaire dont elle a de suite repéré les aptitudes.

Barbara Meurisse, de Tournai, a aujourd'hui pris la relève d'Anne-Marie et rapidement trouvé ses marques.

Nous sommes convaincus qu'elle suivra les traces de son aînée et mettra ainsi tout en œuvre pour continuer à assurer la qualité attendue de ce service de proximité. Tous nos vœux l'accompagnent.

Michel CASTERMAN



Anne-Marie Nero



Barbara Meurisse

Depuis peu, tous les membres du personnel de notre administration communale disposent de nouvelles adresses mail. Vous les trouverez ci-dessous :

Secrétariat communal
secretariat@communederumes.be

Directeur général :
francis.claes@communederumes.be

Directeur financier
stefaan.dehandschutter@communederumes.be

Secrétariat du directeur général :
virginie.demessine@communederumes.be

Service population :
population@communederumes.be
patrick.debaisieux@communederumes.be

Service état civil :
christine.cailleau@communederumes.be
noemie.nansion@communederumes.be

Service urbanisme :
barbara.meurisse@communederumes.be

Service passeport, permis de conduire, casier judiciaire, étrangers :
francine.woiemberghe@communederumes.be

Service logement :
isabelle.decubber@communederumes.be

Service comptabilité :
ronald.seillier@communederumes.be
pierre.huvenne@communederumes.be
philippe.lemaire@communederumes.be

Service communication :
caroline.dubois@communederumes.be



Interventions du service incendie : tout n'est pas gratuit



La liste est longue des interventions possibles des pompiers. Autant le savoir, toutes ne sont pas gratuites.

Certes, les plus connues le sont: lutte contre les incendies et les explosions, événements calamiteux et catastrophes, interventions d'urgence pour sauver ou protéger une personne, ...

Mais il en est d'autres qui peuvent être facturées. Quelques exemples qui vous montreront que ... ce n'est pas donné !

- le sauvetage d'animaux : de 150 € à 300 € en fonction du poids de l'animal
- la destruction de nids de guêpes : 100 €
- le relevage de personne sans hospitalisation : 70 €
- l'ouverture de porte sans hospitalisation : 70 €
- la pose de panneaux ou de bâches pour sécuriser : 250 € jusqu'à 5m², au-delà 50 €/m²
- la livraison d'eau : 400 € par 8 m³
- le nettoyage de route : 250 €/heure, produits de nettoyage non inclus
- la vidange de cave suite à un mauvais entretien : 150 €/heure
- l'alarme intempestive : 250 €

Attention aussi à la facture d'ambulance !

Pour les 10 premiers kilomètres, il vous en coûte 62,02 €. Du 11^{ème} au 20^{ème} kilomètre, le montant est de 6,20 €/km. Et au-delà du 21^{ème} kilomètre, ce sera 4,74 €/km.

Une précision importante : la distance facturée commence dès la base de départ de l'ambulance et se termine au même endroit, en passant par le lieu d'intervention et l'hôpital.

Tout le monde n'est donc pas logé à la même enseigne.

C'est à tout le moins regrettable et cette méthode de calcul mérite assurément d'être revue.



Réforme des droits de donations immobilières

Depuis le 1er janvier 2016, les droits de donations immobilières ont sérieusement baissé en Wallonie.

Aucun taux de donation ne dépasse plus désormais 50 % de la valeur vénale du bien.

Les taux sont fixés selon 5 tranches d'imposition correspondant à la valeur du bien immobilier et selon cinq cas de figure:

- donation directe de l'habitation familiale (parents-enfants, époux-épouse et entre cohabitants légaux)
- donation directe ordinaire (habitation autre que le logement familial)
- donation vers un frère ou une soeur
- donation vers un oncle ou une tante
- et une dernière tranche pour les autres cas.

Un exemple :

en cas de donation en ligne directe de l'habitation familiale dont la valeur vénale est évaluée entre 175.000 et 250.000€, le taux passe de 12 % à 9 %.

Vous découvrirez la grille complète des droits de donations immobilières sur : www.wallonie.be - rubrique « fiscalité »



Enseignement

Olympiades d'orthographe 2016

A l'initiative de l'Echevinat de l'Enseignement, tous les élèves de cinquième et sixième années de nos cinq écoles ont participé aux septièmes Olympiades d'Orthographe de notre entité. Le thème proposé pour les éliminatoires « Le carnaval » était bien de

saïson trois jours après le congé du même nom. Les trente élèves ayant commis le moins d'erreurs se sont retrouvés à la Maison de Village quelques jours avant les vacances de Pâques avec un thème également d'actualité : « A l'approche de ... Pâques ».

Au terme de cette finale, les dix lauréats ont été reçus par les autorités communales et se sont vus remettre un cadeau bien mérité lors d'une sympathique rencontre organisée à La Glenerie. Aymeric Taquet, Romain Chevalier, Marie Goubet, Charlotte

Michel, Eva Lobet, Hélène Leclercq et Baptiste Derycke entouraient Zoé Myle (3e), Lucie Camberlin (2e) et la lauréate 2016 Anna De Graeve, toutes trois élèves de cinquième année. Bravo à elles et toutes nos félicitations aux dix finalistes.



Petite enfance : statistiques

Accueil de la petite enfance : notre commune se classe bien !

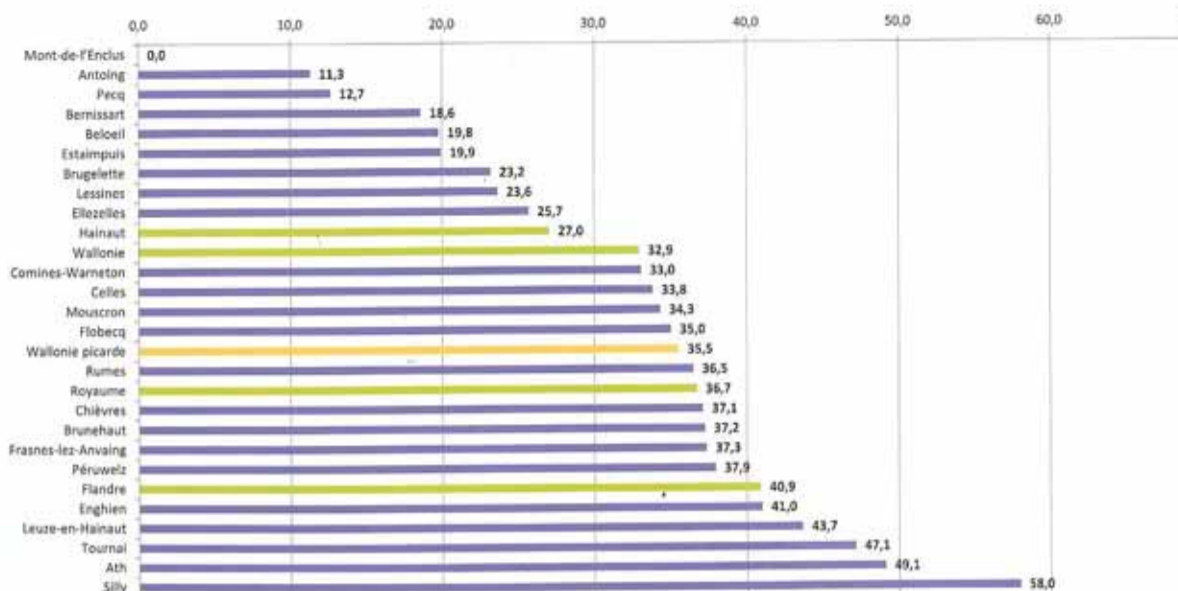
Le rapport socio-démographique édité par l'intercommunale Ideta vient de sortir. Parmi les nombreux sujets traités figurent les services à la population dont l'accueil de la petite enfance.

Le territoire de la Wallonie picarde compte 3249 places d'accueil pour 9163 enfants âgés de 0 à 2.5 ans (source : ONE). Cela représente, pour l'année 2014, un taux de couverture de 35.5%. Ce taux est supérieur aux moyennes hainuyère (27%) et wallonne (32.5%), mais légèrement inférieur à la moyenne belge (36.6%). Au niveau communal, on constate de grandes disparités comme le montre le gra-

phique ci-contre. Grâce aux accueillantes agréées par l'ONE et notre crèche «Champs et Gazouillis », le taux de couverture était en 2014 de 36.5%.

Notre dossier d'extension du nombre de places introduit par le Collège communal en 2014 n'a fait connaître ses effets qu'au ... 1er janvier 2015 ! Notre taux est ainsi passé à 40.1% (source ONE). Ce chiffre nous place ainsi dans le peloton de tête de Wallonie picarde. Assurément une bonne nouvelle pour les nombreux jeunes parents de notre entité !

Bruno DE LANGHE



Inondations

Ce mardi 7 juin 2016, nos trois villages, mais aussi plusieurs autres communes de notre région, ont été particulièrement touchés par des intempéries jamais connues.

Les quelques photos ci-dessous, parmi toutes celles qui circulent sur les réseaux sociaux, ne sont que le pâle reflet de cet événement exceptionnel.

Plusieurs de nos familles ont été touchées par les effets de ces pluies torrentielles qui ont occasionné des dégâts parfois très importants à leurs biens.

Au nom du Collège, je tiens à leur exprimer notre vive solidarité dans ce qui constitue une épreuve pénible et les assurer de notre entière disponibilité dans le soutien que nous pouvons leur apporter.

Je souhaite remercier aussi chaleureusement que possible toutes celles et ceux d'entre vous qui se sont mobilisés pour venir en aide à leurs connaissances et voisins sinistrés : présence sur les lieux pour sauver ce qui pouvait l'être, mise à disposition de pompes, de remorques

pour le transport des déchets au parc à conteneurs, aide administrative, ... C'est à travers tous ces gestes de solidarité que s'exprime le mieux l'esprit d'un village.

Je veux aussi remercier ceux de nos ouvriers qui, ce soir-là et les jours qui ont suivi, se sont mis au service des personnes sinistrées.

Avec l'aide des experts du H.I.T., nous allons analyser toutes les situations à problèmes.

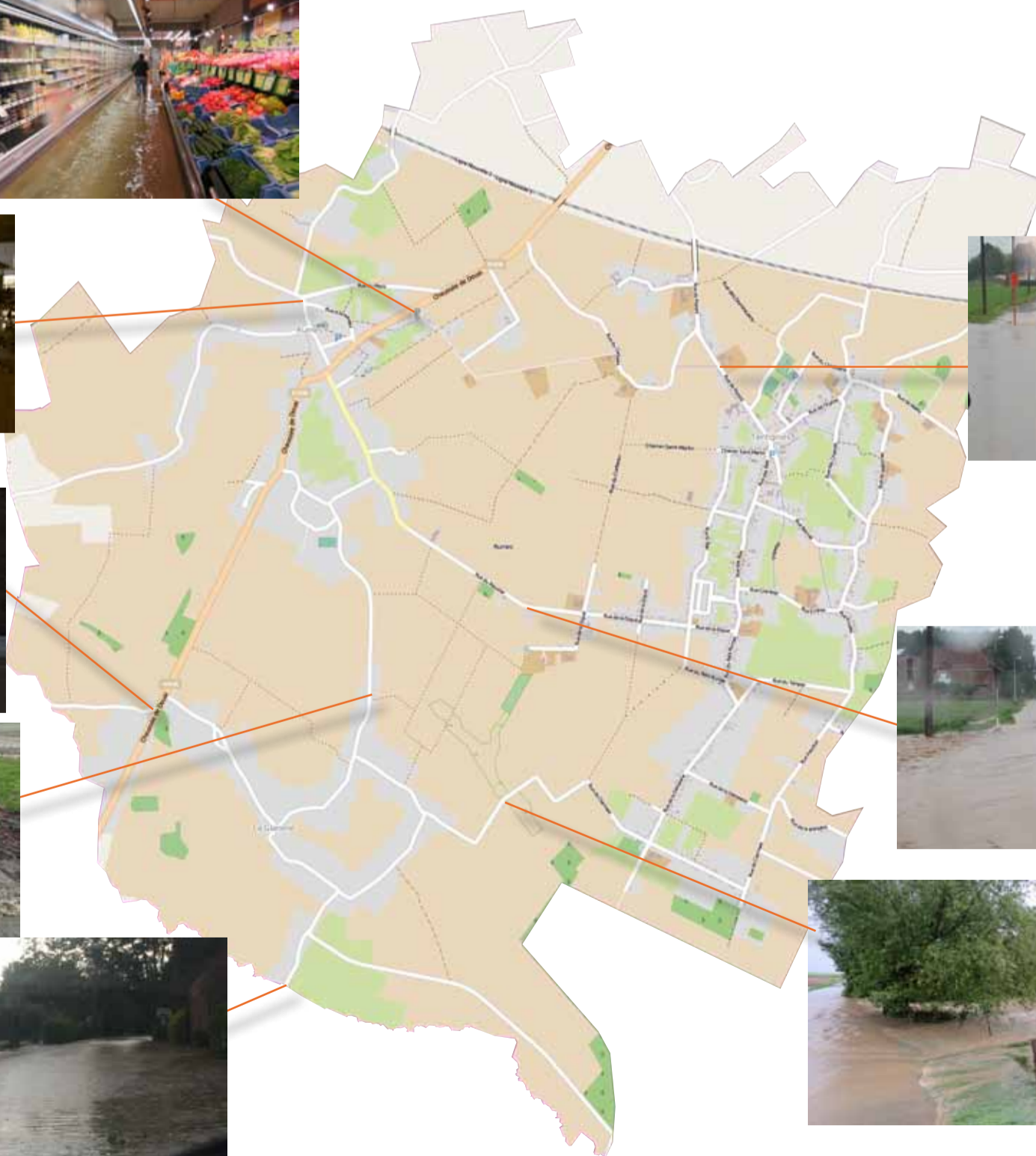
Nous veillerons à y répondre pour ce qui

relève de la responsabilité communale, et à conseiller sur les mesures préventives à prévoir pour ce qui ressort du privé.

Par ailleurs, notre commune a décidé d'introduire une demande de reconnaissance de l'évènement comme calamité publique auprès du Service régional des Calamités.

Nous vous tiendrons informés des suites qui seront apportées à ce dossier et restons à votre entière disposition.

M.C



Le compostage : A quand votre tour ?



La séance d'information du 14 avril dernier a connu un beau succès de participation. Quelque 35 personnes étaient présentes à la Maison de Village de La Glanerie pour prendre possession d'un matériel de compostage et entendre les bons conseils pour l'utiliser de la meilleure façon. Cette rencontre, animée par Damien Frappez de Taintignies, et organisée conjointement par l'intercommunale IPALLE et la

Commune, s'inscrit dans le cadre d'une démarche éco-citoyenne et de promotion de la vie rurale. Cette ruralité, à laquelle nous sommes très attachés, se mesure par la qualité du rapport que nous entretenons avec la nature. Les comportements respectueux de notre environnement sont multiples, et le compostage individuel en fait assurément partie, puisqu'il permet de réduire, et même drastiquement, la production de déchets organiques et d'éviter ainsi leur incinération ou leur mise en décharge. M. le Bourgmestre a fait le point sur la situation à Rumes. En 2014 (nous n'avons pas encore les chiffres de 2015),

chaque habitant de notre entité a produit 178 kilos. de déchets (il s'agit du poids des sacs gris). Quand on sait que les déchets organiques représentent 50% de ce poids, on se dit que le compostage à domicile est vraiment un créneau porteur. Et l'idée fait son chemin. Entre 2011 et 2014, vous avez réduit de plus de 19 kilos/habitant votre production de déchets. C'est une sacrée avancée. Nous devenons « bons » même si, malgré ces efforts, nous produisons encore 31 kilos de plus que la moyenne wallonne.

Et vous ?

Faites-vous partie de ceux qui ont déjà commencé à trier ? Et à composter ? Brûler des déchets de cuisine : ne trouvez-vous pas cela aber-

rant ? D'autant qu'ils peuvent servir de BON compost ! Vous pouvez même, si le cœur vous en dit, devenir guide composteur au terme d'une formation organisée par IPALLE.

Et la commune ?

- Elle est là pour vous aider.
- Elle accorde une prime communale pour acheter votre matériel de compostage qui ne vous coûtera ... pratiquement RIEN !



- Nous avons décidé de mettre en oeuvre un tri des

déchets de nos cimetières. Vous y verrez sous peu des infos qui vous indiqueront les enjeux de cette initiative.

- Nous avons en projet la création d'aires de compost communautaires qui permettront de se sentir davantage solidaires dans ce combat contre les déchets... inutiles.
- Nous reviendrons vers vous pour faire état des progrès de toutes ces mesures.

Et demain ?

On entend souvent dire que le meilleur déchet est celui qui n'existe pas ... Vous l'avez compris, cette bataille contre les déchets vraiment recyclables, c'est ensemble que nous la gagnerons !

Les annuaires téléphoniques, en voulez-vous encore ? Pensez environnement.

Une étude récente a montré que 8 ménages sur 10 veulent continuer à recevoir les annuaires téléphoniques « papier » à domicile. En collaboration avec Truvo Belgium, éditeur des versions imprimées des pagesdor.be et pagesblanches.be, vous pouvez opter pour un meilleur respect de l'environnement. Afin d'éviter que les annuaires soient livrés à ceux ... qui n'en veulent pas, vous avez la possibilité de vous désinscrire en cliquant sur le lien « se désinscrire » en bas de la page d'accueil du site : www.pagesdor.be. Truvo Belgium met également à disposition des versions électroniques des annuaires (pages jaunes et pages blanches). Les annuaires ont été intégralement digitalisés pour réduire leur impact sur l'environnement. Découvrez-les via ce lien : www.pagesdor.be/ebook La date ultime pour votre « désinscription » : le 15/11/2016. Une bonne et simple manière de réduire votre empreinte écologique.



Récolter les bouchons de liège : un geste simple et utile... pour la planète

Les bouchons de liège se font de plus en plus rares car les chênes-liège dont ils sont issus disparaissent et s'épuisent. L'écorce enlevée se régénère très lentement : après la plantation d'un arbre, il faut attendre 25 ans pour en récolter l'écorce une première fois. Ensuite, il faudra dix nouvelles années à l'arbre pour faire une écorce à nouveau utilisable. Et le liège n'est pas seulement utilisé pour faire des bouchons de bouteilles (180 millions de bouchons par an en Belgique !). Il est aussi employé comme isolant thermique et acoustique, notamment pour la fabrication de dalles pour les revêtements des sols et des murs. Récolter les bouchons de liège en vue de les recycler, voilà une bonne idée ... qui fait son chemin. A la poubelle, le liège ne se décompose pas bien ni vite. Tandis que recyclé, il se laisse broyer en granulés sans perdre de sa qualité et de là, peut être réutilisé. Alors, ne jetez plus vos bouchons de liège à la poubelle ! Vous pouvez les déposer au parc à conteneurs. Par contre n'y apportez pas vos bouchons en plastique (même ceux qui ferment les bouteilles des vin) qui trouveront leur place dans votre sac poubelle !



Pour le futur, continuons à bien trier.

Parce que le recyclage est bon pour l'environnement et pour le futur de notre planète. Et pour les générations qui viennent après nous ! Pensons-y ! Plus d'infos ? www.fostplus.be



Semaine de la propreté

Nous remercions vivement les élèves de nos cinq écoles pour leur participation active et efficace à notre action propreté. Grâce à eux, des dizaines de sacs poubelles remplis de déchets jetés ça et là ont été récoltés. Nous avons désormais une meilleure vue sur notre campagne. Dommage qu'il n'y ait pas davantage de personnes concernées par cette action... Il est si simple de se rendre au parc à conteneurs ou encore de glisser son papier dans sa poche jusqu'à la poubelle la plus proche voire jusque chez soi... de simples règles de savoir-vivre...



Le parc à conteneurs : les conditions d'accès

L'accès au parc à conteneurs est soumis à certaines conditions dont certains citoyens n'ont pas toujours connaissance. Chaque visite au parc est enregistrée via le scan de votre carte « Ipalle ». Chaque visiteur a donc son propre « dossier » avec le type de déchets, le nombre de remorques... Si l'accès au parc est gratuit pour les particuliers domiciliés dans les communes affiliées à Ipalle, il arrive que le dépôt de certains types de déchets (encombrants, végétaux, inertes, ...) soit payant à partir d'une certaine quantité par an. Si vous souhaitez en savoir plus, lisez attentivement le règlement sur www.ipalle.be. Comme le dicton dit : « Un homme averti en vaut deux ! »

Les nuisances de jardinage : pensez à vos voisins



Et pour cela, il y a des règles concernant l'usage de tondeuses à gazon, scies circulaires, tronçonneuses et autres engins bruyants, actionnés par un moteur électrique, à explosion ou combustion interne.

En semaine, cet usage est interdit :

- en semaine, entre 21 h et 8 h.
- le samedi, entre 18 h et 8 h.
- le dimanche et les jours fériés, toute la journée sauf entre 10h et 13 h.

Vous le voyez, des règles de simple convivialité pour rester « bons voisins ».

La taxe kilométrique : le conseil réagit

L'instauration de la taxe kilométrique pour les camions a déjà suscité bien des réactions et commentaires.

A l'initiative du Bourgmestre, le Conseil communal a été saisi de la problématique et a unanimement adopté une motion.

Il s'agissait surtout d'alerter le Gouvernement Wallon sur une situation qui peut poser problème. La chaussée de Lille (N 7) est taxée depuis la frontière jusqu'au boulevard de ceinture de Tournai ... alors qu'elle est interdite aux plus de 3,5 T.

Les chauffeurs soucieux d'éviter la

taxe à cet endroit ne risquent-ils pas de « se rabattre » sur la chaussée de Douai (N 508) qui elle est « gratuite » ?

Chacun sait que le trafic camions sur la RN 508 est déjà dense et polluant.



Nous ne pourrions accepter qu'il soit encore renforcé par ces nouvelles mesures.

Nous attendons une correction de cette anomalie.

Entre-temps, nous avons demandé que des comptages soient effectués sans tarder afin d'analyser l'évolution du comportement des chauffeurs.

Cette motion concernait aussi l'impact de cette taxe sur le budget communal, particulièrement pour ce qui concerne le ramassage des immondices dont le coût est, in fine, supporté par le citoyen.

Des nouveautés en matière de mobilité

A la recherche d'un covoiturage ?

Conducteur ou passager, téléchargez l'application ComOn, créée par la Wallonie avec Taxistop.

Simple et rapide, elle vous trouve l'offre de covoiturage la plus adaptée pour un trajet régulier ou occasionnel en Belgique ou ailleurs.

Les covoitureurs rentrent en contact via une messagerie interne ou directement par téléphone.

Ils s'accordent sur une heure et un lieu de rencontre.

Cette application est disponible sur GooglePlay et dans l'AppStore.

Si vous souhaitez rechercher des covoitureurs depuis votre PC, vous pouvez vous connecter sur www.car-pool.be.

Il s'agit de la même base de données que ComOn.

Pour davantage d'infos : www.comon.wallonie.be

comOn



Faire adapter un véhicule pour le transport des PMR est complexe et coûte cher.

En réponse à ce problème, Taxistop a développé le projet AVIRA qui consiste à partager des voitures adaptées aux PMR pour les rendre accessibles au plus grand nombre.

D'une part, cela permet à ceux qui n'ont pas de véhicule adapté d'en utiliser un quand ils en ont besoin et, d'autre part, à ceux qui ont investi dans ce type de véhicule de récupérer une partie de leurs frais grâce au partage.

Intéressés ?

Prenez contact avec Taxistop - nba@taxistop.be - 02 227 93 08 - www.autopartage.be/avira_fr



AVIRA
AUTOPARTAGE
MOBILITÉ SOLIDAIRE

Développement rural

Le dossier de la maison rurale/bibliothèque de Taintignies suit son cours.

Dans le Com'une Info de décembre dernier, nous vous présentions le projet de construction d'une maison rurale/bibliothèque sur le site de la résidence de la Baille à Taintignies.

Ce dossier a connu un sérieux coup d'accélérateur durant ce premier semestre 2016. En effet, lors d'une réunion qui s'est tenue le 4 mars dernier en présence des responsables du Développement Rural et des représentants communaux, l'architecte désignée Barbara Noirhomme a pu déve-

lopper les lignes de force de son projet.

Le bâtiment situé le long du sentier reliant la résidence à la rue des Bois s'inscrit dans une logique fonctionnelle sans renoncer à la qualité des espaces. Il comprendra un espace réservé aux activités de la bibliothèque (bureau d'accueil, coin lecture et jeux, ludothèque), des locaux polyvalents de 45 et 48 m2 avec cloison mobile et kitchenette, un hall d'entrée commun à ces espaces, des sanitaires, des locaux de service et un étage avec lieux de rangement et local technique. Le bâtiment sera à basse énergie.

Cet avant-projet a été discuté par les différents intervenants et a fait l'objet de questions et de recommandations du Pouvoir subsidiant.

Suite à cette réunion de travail,



l'auteur de projet a introduit une demande de permis d'urbanisme et a peaufiné son projet définitif qu'elle a présenté récemment au Collège communal.

Comme on peut le remarquer, le dossier suit son cheminement administratif et le deuxième semestre 2016 devrait encore connaître une belle avancée dans un dossier fort attendu par bon nombre de nos concitoyens.

Bruno DE LANGHE



Commémoration

Un devoir de mémoire pour ne jamais oublier ! En ce 8 mai 2016, les autorités communales et les associations patriotiques se sont réunies autour de chaque monument aux morts de l'entité pour se recueillir et déposer une gerbe de fleurs, et ce 71 ans après la fin du deuxième conflit mondial. Un hommage a été rendu aux femmes et aux hommes qui, durant la seconde guerre mondiale, se sont sacrifiés pour nous offrir un présent précieux que constitue la liberté.



Coline aurait eu 9 ans cette année...

Le 14 janvier 2010 fut une journée noire pour notre commune.

La petite Coline Renier, âgée de 3 ans, perdait la vie en descendant du bus scolaire devant chez elle, à la Cité Soyer.

À l'occasion de ce triste sixième anniversaire et à la demande de la famille de Coline, l'association « Parents d'Enfants Victimes de la Route » (PEVR) a placé un panneau SAVE (SAuvons la Vie de nos Enfants) à l'intersection de la Chaussée Montgomery et de l'entrée de la Cité.

Pour ne pas oublier ...

Mais aussi pour nous rappeler nos responsabilités d'automobiliste.

La route ne nous appartient pas.

Elle est pour nous un moyen de créer des liens avec ceux que nous allons visiter, non de délier d'autres liens, familiaux, qui existent et qui sont essentiels.

La voiture est un outil pour établir des relations, non pour en détruire.

Cette prise de conscience est plus que nécessaire.

Tous les accidents ne sont pas comparables, mais beaucoup ont malheureusement en commun la perte d'une vie qui, contrairement à une voiture, ne se remplace pas.

Etre responsable de ses actes, surtout quand ils touchent directement à la vie d'autrui, constitue une exigence majeure de la vie en commun.



Conseil Communal des Enfants : de jeunes policiers pistent les mauvais chauffeurs...

Après une séance d'information sur la sécurité aux abords des écoles, nos jeunes conseillers ont pu se mettre dans la peau de nos « vrais agents de quartier » afin de dresser de faux procès-verbaux aux parents mal stationnés et mettant ainsi la vie de nos écoliers en danger.

Cette action fut bénéfique pour tout le monde car nos enfants sont les parents, les adultes de demain et pourront dès aujourd'hui rappeler à leurs parents les règles de bonne conduite. Suite à cette action, ils ont pris place autour de la table du conseil communal afin de partager leur expérience avec les conseillers et le public présent.

Je remercie Arno, Martin, Anaïs, Julien, Esteban, Baptiste, Lucas et Marie-Christiane, les enseignants et les directeurs de nos cinq écoles mais aussi les parents et les accompagnants civils et policiers ainsi que les Commissaires Ovaere et Gorlot et l'Inspecteur Principal Vivier d'avoir permis le bon déroulement de cette opération.

Ophélie CUVELIER



Une voiture garée devant un passage pour piétons : il en coûte 110 €

La parole aux groupes du Conseil Communal

Ce bulletin est un journal d'information communale. Les bourgmestres et échevins s'y expriment comme responsables de leur secteur de la gestion communale, et non en tant que porte-parole d'un parti politique. Pour permettre aux groupes représentés au conseil communal d'exprimer leur point de vue sur la vie communale, un espace leur est ici réservé. Le sujet traité : Communautés de communes en France, intercommunales en Belgique : que penser de ces « regroupements » de communes aux rôles souvent méconnus par les citoyens ?

Le sujet étant particulièrement dense, nous avons décidé d'en esquisser certaines caractéristiques.

L'intérêt de recourir à une intercommunale peut tenir à plusieurs facteurs. D'une part, le fait de s'associer pour gérer un besoin commun permet souvent de réaliser des économies d'échelle. D'autre part, dans certains secteurs, comme le développement économique et technologique, il est nécessaire, pour être efficace, d'envisager une politique qui dépasse les limites du territoire communal. Enfin, il arrive que certains services, d'utilité publique, ne puissent être rendus par une commune seule et que le secteur privé s'en détourne, par manque de rentabilité.

Dans notre commune, sous l'impulsion du groupe P.S., a été créé le premier parc à conteneurs en Wallonie Picarde. Placé idéalement en un point central de l'entité, tout en étant un peu à l'écart des habitations pour éviter les désagréments majeurs, le projet, salué unanimement, a fait alors des émules dans d'autres localités. Afin de traiter l'ensemble des déchets, et surtout dans le cadre de la valorisation de ceux-ci (matière qui requiert une expérience poussée et des recherches régulières), en accord avec les deux membres du personnel communal, ceux-ci, ainsi que le parc lui-même, ont été transférés à l'intercommunale IPALLE.

Le privé n'est toutefois pas toujours étranger à l'intercommunale. Ainsi, si dans le cas des intercommunales pures, seuls des organes publics coopèrent ; dans le cas des intercommunales mixtes, l'un des partenaires au moins est une personne ou une société privée. De même, certaines intercommunales concluent des partenariats avec le privé... Par ailleurs, l'association, dotée de la personnalité juridique, prendra la forme d'une asbl ou d'une société privée (SA ou SCRL). Elle sera donc assujettie aux formes et obligations régissant le cadre choisi, mais gardera toutefois son caractère public. Ce mélange de genres rend la structure particulièrement complexe.

En tout état de cause, les communes restent prépondérantes : d'abord, elles disposent toujours de la majorité des voix ainsi

que de la présidence dans les différents organes de gestion (assemblée générale, conseil d'administration et comité de rémunération), quelle que soit la proportion des apports des diverses parties. Ensuite, toute décision doit obtenir, outre la majorité des voix exprimées, la majorité des voix des associés communaux présents ou représentés au sein de ces organes.

En termes de durée, le décret prévoit qu'une intercommunale ne peut excéder un délai de trente ans. Cependant, cette durée peut être prorogée, à chaque fois, pour trente ans maximum. On retiendra que le décret liste les hypothèses bien précises où la commune peut se retirer de l'intercommunale. Si ces conditions peuvent paraître lourdes, il faut toutefois les mettre en rapport avec le but même de l'intercommunale : une structure qui ne s'inscrit pas dans la durée et où chaque membre peut claquer la porte quand ça lui chante, permettrait difficilement de mettre en place un service cohérent et stable...

Enfin, dans le contexte actuel et la primauté du droit européen, il n'est pas inutile, comme l'a fait l'Union des Villes et Communes Wallonnes, de s'inquiéter de la notion d'utilité publique dans chaque Etat membre et de la définition commune qui va en être faite : c'est ni plus ni moins que la qualité des services rendus aux citoyens qui sera mise en jeu...

Dès lors, sur base de ces quelques éléments, on comprendra aisément que la constitution d'une intercommunale ou le recours aux services de celle-ci, pour la gestion d'une matière, est une décision qui ne doit pas être prise à la légère. Si elle offre des avantages, elle implique aussi des obligations, parfois des compromis. Il ne faut donc pas la voir comme la solution universelle pour la gestion d'une commune, mais bien comme un instrument parmi d'autres, auquel il faut avoir recours avec sagesse...



De tous temps, les petits villages ont été amenés à collaborer dans l'offre de services à destination de leurs citoyens. N'était-ce d'ailleurs pas l'un des objectifs de la fusion des communes de 1977 avec des succès mitigés comme le « mastodonte » tournaisien (30 anciennes communes) voisin de notre entité (trois villages) ?

En plus de ces fusions, et dans un souci de rationalisation (!), de nombreuses intercommunales ont vu le jour. Elles sont nombreuses (ce qui fait débat), les plus connues en Wallonie picarde étant sans conteste Ipalle et Ideta. La première couvre les 23 communes du Hainaut occidental tandis la deuxième, intercommunale de développement économique, ne couvre pas la région mouscronnoise. A côté de ces intercommunalités, notre commune fait partie d'une zone de police comprenant également Tournai, Antoing et Brunehaut et du Parc Naturel des Plaines de l'Escaut avec Antoing, Beloeil, Bernissart, Brunehaut et Péruwelz. Toutes ces adhésions avec des partenaires différents sont parfois difficiles à comprendre pour le citoyen et ont évidemment un coût financier non négligeable pour une petite entité comme la nôtre.

Ipalle est un bel exemple d'intercommunale dont les services sont proches du citoyen. Le ramassage et le traitement des déchets ainsi que le traitement des eaux usées sont ses services les plus connus. Et à la satisfaction du plus grand nombre ! A titre d'exemple, les parcs à conteneurs connaissent une fréquentation importante ! Et celui de Taintignies ne fait pas exception !

Mais depuis la réorganisation des intercommunales, notre commune n'est plus représentée au conseil d'administration. Comment dès lors faire entendre sa voix pour les petites communes ? Cela peut s'avérer particulièrement frustrant pour ces dernières !

Mais comment cela se passe-t-il de l'autre côté de la frontière ? La Communauté de Communes Pévèle – Cambault, dont font partie Mouchin et Bachy, est issue d'une fusion au 1er janvier 2014 de cinq communautés de communes antérieures et comporte à présent 38 communes regroupant 93000 habitants. Chaque commune est représentée proportionnellement dans un conseil communautaire de 59 personnes dirigé par un président et dix (!) vice-présidents. Les compétences sont nombreuses (aménagement de l'espace, développement économique, création et entretien de voiries, politique du logement, ...), certaines d'entre elles ayant été unifiées au 31 décembre dernier. La voix de chaque village est-elle entendue ? Mais au moins l'occasion est donnée à chacun de s'exprimer ! Comme on le constate, rien n'empêchera une rationalisation dans l'organisation des services à la population et une centralisation de ceux-ci. Cela ira-t-il jusqu'à de nouvelles fusions de communes dans les années à venir ? L'avenir nous l'apprendra !



Parc naturel des Plaines de l'Escaut

La soirée « Ambassadeurs des Plaines de l'Escaut » : un concept original

Le 21 avril dernier, à la salle « Mon Toit » à Rumes, le Parc naturel des Plaines de l'Escaut donnait la parole aux habitants et/ou acteurs du territoire. L'objectif ? Mettre à l'honneur des citoyens des entités de Péruwelz, Bernissart, Brunehaut, Antoing, Beloeil et Rumes !

Une soirée où se sont croisés les projets, les spécialités, les métiers, les rêves, les générations, ... Une soirée où une petite dizaine d'orateurs passionnés et passionnés ont relevé le défi de présenter le sujet qui leur tient à cœur sous le format imposé « 20x20 » : 20 images, 20 secondes par image.

Un adepte du géocaching, un accro de la moto, un épris des petites bêtes qui gagnent à être aimées, une captivée par la culture des simples, un tuteur pour mineurs non accompagnés et le porteur du projet « Partage ta vache » ont partagé leur passion à une cinquantaine de spectateurs.

L'art de présenter en 6 minutes 40 secondes : la recette idéale pour passer une soirée ponctuée d'interventions dynamiques et agrémentées de bonnes doses d'humour avant de prolonger les échanges autour du verre de l'amitié.



Sport

Conférence intéressante pour joggeurs

Le 10 décembre dernier avait lieu à la Maison de Village de La Glanerie une conférence qui a rassemblé un public de sportifs ayant répondu en nombre à l'invitation.

Cette conférence comprenait deux thématiques :

- *Les étirements chez le joggeur « intérêts et limites »* par Pierre Denays, kinésithérapeute, ostéopathe et professeur de kinésithérapie
- *L'hydratation du sportif* par Hélène Moreau, diététicienne générale et sportive, éducatrice en diabétologie

Une foule de conseils ont été prodigués aux sportifs qui ont pu poser des questions pertinentes aux deux spécialistes et témoigner de leur propre expérience.



Concert de Noël

Le concert donné par l'ensemble choral Tornacum en l'église Saint-Pierre de Rumes a connu un joli succès. Ce cercle choral composé uniquement de voix d'hommes et qui a fêté en 2015 ses septante printemps a ravi les oreilles du nombreux public présent. Une prestation pleine d'émotion à la hauteur des attentes des mélomanes réunis en cette période de fêtes.



Je cours pour ma forme

Une nouvelle session du programme « Je cours pour ma forme » a été relancée en ce début du printemps et remporte comme toujours un vif succès. Le programme 0-5 kilomètres est coaché par Julie Delneste et celui des 5-10 kilomètres par Rémy Dumortier.



Un petit rappel ne fait jamais de tort...

Lors d'un après-midi, près de cinquante personnes ont pu bénéficier d'une remise à niveau du permis de conduire. Grâce à la collaboration de notre Zone de Police représentée pour cette occasion par l'Inspecteur Principal Damien Derycke que nous remercions. De nos jours, il n'est pas simple de conduire surtout quand le passage du permis remonte à plusieurs décennies mais aussi lorsque les seniors sont confrontés aux frasques de certains chauffeurs toujours pressés et conduisant de plus en plus égoïstement.

A cela viennent se rajouter de nouveaux



Une entité où il fait bon vivre...

panneaux ou de nouveaux règlements de roulage... Il y a de quoi parfois perdre les pédales...

Pour celles et ceux n'ayant pu participer à cette remise à niveau, il existe un site qui peut vous aider : www.ibsr.be

Un stage de mosaïque à la Maison de Village

En août dernier, Sylvaine Baudry de Brunehaut avait organisé un stage de mosaïque dans notre Maison de Village. Une dizaine de personnes avait ainsi rejoint La Glanerie et participé avec enthousiasme et dans le plus grand calme à une activité qui exige à la fois concentration et précision. Vu le succès de cette première édition, un autre stage sera organisé du 25 au 29 juillet. Tout renseignement peut être obtenu auprès de Sylvaine : sylvaine_baudry@msn.com



Cours d'informatique

Une nouvelle session de cours d'informatique, pour les aînés (débutants et initiés), débutera au mois d'octobre. Une séance d'information aura lieu à la rentrée, la date sera communiquée ultérieurement dans un toutes-boîtes. Renseignements auprès d'Ophélie Cuvelier (0472/23.53.98 ; cuvellier@hotmail.com)



Permanence pension



Les permanences du 15 juillet et du 19 août sont maintenues. L'horaire (10h - 12h) et le lieu (maison communale) sont inchangés

Bon à savoir avant les congés : Fermez aussi vos fenêtres oscillo-battantes

Une décision de justice d'un tribunal de Dinant met fin à une longue polémique. La victime d'un cambriolage perd son droit à être indemnisée par son assureur lorsqu'elle a laissé une fenêtre oscillo-battante de son habitation en position inclinée et que le ou les cambrioleurs l'ont utilisée pour s'introduire en son absence.

La question faisait débat. Elle est à présent tranchée. Et c'est bon à savoir alors que la police fédérale a, sur le pays, recensé 75.000 cambriolages en 2015,

dont deux tiers par les fenêtres ou les portes-fenêtres.

Vous êtes donc priés de fermer vos fenêtres, même en pleine canicule, et peu importe la situation de la fenêtre.

Contrairement à ce qui se passait auparavant, tout assuré doit dorénavant savoir qu'il ne respecte pas l'obligation de prévention imposée par son contrat s'il omet de refermer correctement ses fenêtres, même celles en système oscillo-battant.

Un citoyen averti ...

Spectacle de danse

Le vendredi 3 juin, près de 400 personnes ont assisté au spectacle de clôture des ateliers danse de l'ASBL Sports, Culture et Loisirs. Le lac des « signes » revisité nous a été présenté par plus de 70 danseuses sous la direction de Charline Maton. Un spectacle de grande qualité apprécié de tous.



Don de sang



La demande en sang et en cellules souches augmente sans cesse.

Donnez votre sang ... Sauvez des vies !

Des collectes sont organisées chez nous.

Taintignies

Ecole de la Communauté française
Dates : 26 août et 2 décembre
Responsable : Maurice Guelton (tél.: 069/64.01.71)

Rumes

Foyer Notre-Dame
Dates : 2 septembre et 25 novembre

Responsable : Christian Leclercq (tél.: 069/64.95.04)

La Glanerie

Ecole libre Sainte-Anne
Dates : 16 septembre et 16 décembre
Responsable : Rémy Dumortier (tél : 0473/27.52.42)

Venez nombreux et parlez-en autour de vous !

Soutenez Oxfam avec votre ancien GSM !

Vous avez un ancien GSM ou smartphone qui encombre votre tiroir ? Déposez-le dès aujourd'hui à l'Administration communale et vous aurez un double impact: soutenir Oxfam et préserver l'environnement !

Le partenaire d'Oxfam Brainscape se charge d'un recyclage conforme au respect de l'environnement et 10% des bénéfices du recyclage sont versés à Oxfam. Votre vieux téléphone portable est une véritable mine d'or : il contient en effet de l'or, de l'argent, du cuivre et 27 autres métaux. Des matériaux très recherchés, vu que la demande en appareils électroniques a explosé ces dernières années, tandis que les matières premières qui les composent s'épuisent.

A l'heure où la nouvelle génération de smartphones supplante la précédente en quelques mois, seuls 3% des GSM produits à travers le monde finissent par être recyclés. En encourageant le réemploi et le recyclage, Oxfam veut promouvoir une consommation responsable, respectueuse de l'environnement. Une grande opération de récolte de GSM sera menée dans les écoles par l'Echevinat de l'Enseignement dans le courant du premier trimestre scolaire.



Ernie : De citoyen d'honneur à chevalier de la légion d'honneur !



Vous souvenez-vous d'Ernie TURNER ?

Ancien du 112ème Field Regiment de la 43ème Wessex Division de l'armée de « Sa Majesté », Ernie était parmi nous lors des manifestations qui ont marqué le 70ème anniversaire de la Libération, en septembre 2014.

En cette mémorable occasion, il avait été fait, avec trois autres Vétérans US, citoyen d'honneur de notre commune.

Fin 2015, nous avons reçu un e-mail de sa main : « I received this medal yesterday ».

Et cette médaille n'est autre que celle de « CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA LEGION D'HONNEUR », la plus haute distinction décernée par la République Française qui « ne veut jamais oublier ceux qui sont venus de Grande-Bretagne et du Commonwealth pour commencer, en France, la libération de l'Europe ».

« Nous devons notre liberté à votre dévouement » a ajouté le Consul de France qui lui a remis cette décoration.

Et Ernie d'ajouter dans son e-mail : « I hope to bring it next year for you to see. (J'espère venir vous la montrer l'année prochaine) Kindest Regards. Ernie. »

C'est vous dire le moral inoxydable de notre ami, qui, du haut de ses 90 ans, est toujours en bonne forme et compte bien revenir nous saluer.

Plus d'info : <http://www.bbc.com/news/uk-england-derbyshire-35312139>

Si vous voulez témoigner votre sympathie à Ernie, faites-le via l'e-adresse : ernestturner@ntlworld.com

Ernie Turner en compagnie du Prince Laurent au Pont de la Libération le 2 septembre 2014

